

CONVOCAATION

Assemblée générale

Samedi 8 octobre 2011 (**9 h 30**

**Polydome de
Clermont-Ferrand**



1 place du 1^{er} mai
63000 Clermont-Ferrand



associations d'assurés
depuis 1976



Georges Coudert
Président Alptis

Vous êtes adhérent de l'association Alptis. A ce titre, nous avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale, qui correspond cette année au 35^e anniversaire d'Alptis. Cette rencontre constituera un moment privilégié d'information et d'échanges, pour construire ensemble l'avenir de notre association.

VOUS DÉSIREZ DEVENIR ADMINISTRATEUR ?

En rejoignant le Conseil d'Administration, vous participez activement à la vie d'Alptis et vous construisez son avenir. Pour en savoir plus, contactez Sébastien Choulet au 04 72 36 16 53 ou s.choulet@alptis.fr. Les modalités de candidature sont définies par les statuts de l'association à l'article 9 (cf. page 8).

prenons notre avenir en main.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des Administrateurs

Jean-Paul **Alary**
Imprimeur, Tarn

Bernard **Audras**
Expert-comptable, Rhône

Gérard **Bertrand**
Prothésiste dentaire, Alpes-Maritimes

Gilbert **Bianchi**
Kinésithérapeute, Bouches-du-Rhône

Bernard **Bonnin, Vice-président**
Expert-comptable, Indre-et-Loire

Henri **Chavot, Secrétaire**
Kinésithérapeute, Loire

Jean-François **Chevallier, Secrétaire adjoint**
Architecte DESA, Haute-Savoie

Jean-François **Clément, Vice-président**
Avocat, Rhône

Georges **Coudert, Président**
Géomètre-expert, Rhône

Bernard **Crouzoulon, Trésorier adjoint**
Expert-comptable, Rhône

Francis **Dupont**
Avocat, Nord

Roger **Durand**
Éducateur spécialisé, Charente-Maritime

Pierre-Paul **Ernst**
Exploitant viticole, Haut-Rhin

Joëlle **Freulon**
Directrice d'un centre médico-social, Var

Alain **Géniteau, Vice-président**
Avocat, administrateur judiciaire, Finistère

Anne **Giriat**
Secrétaire de direction, Hérault

Patrice **Giroud**
Avocat, Isère

Nicole **Goudard-Francaux, Trésorière**
Expert-comptable, Rhône

Gérard **Jammes**
Audit en ressources humaines et finances, Bouches-du-Rhône

François **Laurent**
Agent immobilier, Côte d'Or

Christian **Mathon**
Employé de banque, Drôme

Anita **Rolland**
Commerçante, Charente-Maritime

Robert **Unterreiner**
Professeur d'université, Rhône

Georges **Vuitton, Vice-président**
Agent immobilier, Rhône

Maurice **Lievens, Président du GRAP**
Opticien, Charente-Maritime

Ordre du jour

- Ouverture de l'Assemblée Générale de l'association
- Désignation des scrutateurs

1 • Présentation et approbation du rapport moral pour l'exercice 2010

2 • Présentation du rapport financier

3 • Rapports du Commissaire aux comptes et observations de la Commission de contrôle

4 • Approbation des comptes de l'exercice 2010, quitus au Conseil d'Administration et affectation du résultat

5 • Fixation de la cotisation d'association pour 2012

6 • Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

7 • Nomination de la Commission de contrôle

8 • Délégation de l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration pour la signature des avenants aux contrats d'assurance de groupe

9 • Réponses aux questions posées par écrit

1 • Présentation et approbation du rapport moral pour l'exercice 2010

Innovation et proximité au service de nos adhérents

Comme l'ensemble des acteurs intervenant en assurance de personnes, Alptis doit faire face à un contexte récurrent de crise économique, ainsi qu'aux nombreuses incertitudes qui pèsent sur l'évolution de notre système de protection sociale.

La meilleure réponse passe, encore aujourd'hui, par la qualité de notre offre ; c'est la raison pour laquelle, en 2010, notre association a poursuivi une politique basée à la fois sur l'innovation et la proximité. Ceci nous permet de répondre parfaitement aux attentes de nos adhérents en termes de garanties.

L'environnement que nous rencontrons nous convainc chaque jour davantage de la pertinence de notre modèle associatif et de ses valeurs, qui reposent sur une éthique pérenne. Une spécificité qui nous différencie de beaucoup de nos concurrents et qui est particulièrement appréciée par nos adhérents et courtiers partenaires.

La gestion rigoureuse d'Alptis pour limiter les hausses de cotisations

L'objectif principal de notre association est de défendre les intérêts de ses adhérents et c'est pourquoi le coût des assurances complémentaires de santé et prévoyance est une préoccupation constante pour les administrateurs d'Alptis.



Comme l'ensemble des organismes complémentaires, nous avons subi la hausse du coût de certains actes décidée par la Sécurité sociale, comme par exemple le passage de la consultation médicale généraliste à 23 euros au 1^{er} janvier 2011. En ce qui concerne les garanties santé, nous sommes impactés par la nouvelle taxe de 3,5 %, mise en place par le gouvernement à compter du 1^{er} janvier 2011, affectant les contrats responsables et solidaires.

Nous avons été contraints d'en tenir compte dans les indexations 2011 de nos cotisations. Cependant, la gestion rigoureuse d'Alptis Assurances nous a permis de limiter au mieux les inévitables hausses de cotisations.

Situation économique difficile et concurrence exacerbée

Comme en 2009, l'année 2010 a été marquée par une situation économique difficile pour notre pays. Elle s'est également déroulée dans un climat de concurrence exacerbée, lié en particulier à l'arrivée massive des banques sur nos marchés et au développement exponentiel de nouveaux acteurs sur le web.

La bataille des prix fait rage et le cyber-consommateur, devenu expert, compare, partage ses opinions, "note" les assureurs. Dans ce contexte, Alptis a su se montrer offensive et sa présence sur le web a contribué à faire connaître son offre. Ses courtiers partenaires, ont évolué eux aussi vers le multicanal, participant ainsi au développement d'Alptis. Au fait des nouveaux comportements des assurés, Alptis accompagne les distributeurs qui le souhaitent, afin qu'ils s'adaptent à cette nouvelle donne.

28 575 nouveaux adhérents ont fait confiance à Alptis en 2010

Malgré cet environnement difficile, Alptis a connu une forte progression en 2010.

Les nouvelles adhésions se répartissent sur nos différentes garanties, de la manière suivante :

- 16 826 adhésions en complémentaire santé,
- 7 030 adhésions en assurance de prêt,
- 5 403 adhésions sur une de nos garanties de prévoyance,
- 151 en retraite.

Il s'agit de la meilleure année en matière d'adhésions pour Alptis depuis sa création

en 1976. Ces bons résultats ont été favorisés par un ensemble de facteurs, notamment par le bon accueil réservé à notre nouvelle offre Santé 2011, lancée au mois de septembre 2010, et la qualité intrinsèque de nos produits. Il faut aussi mentionner notre excellent positionnement tarifaire, tant sur la garantie Emprunteur que sur la Santé.

En Prévoyance, les produits "Tempo Éclair" et "Obsèques", lancés en 2009, ont continué à être déployés auprès de nos courtiers partenaires, qui les apprécient et les ont proposés en masse à leurs prospects et clients. En 2010, 2 485 de nos 5 000 courtiers partenaires, soit près de la moitié, ont vendu au moins une garantie Alptis dans l'année, ce qui constitue un record.

La filiale de distribution par internet d'Alptis Assurances, cmonassurance.com, a elle aussi enregistré d'excellents résultats, avec une progression de 3 108 adhérents, soit 62 % de plus qu'en 2009.

Dans le même temps, le nombre de radiations a pu être contenu en 2010, grâce notamment :

- à de faibles augmentations de cotisations en fin d'année 2009,
- au suivi de nos assurés par le Service Commercial Adhérents, leur permettant, s'ils le souhaitent, de faire évoluer leurs garanties.

Le solde adhésions-radiations nous permet d'afficher de très bons résultats en termes de développement pour Alptis, avec une progression nette de 12 386 adhérents pour 2010.

La dynamique associative d'Alptis en 2010

Tout au long de l'année 2010, les administrateurs d'Alptis se sont investis au sein de l'association, afin de défendre les intérêts des adhérents.

Au-delà de leur participation au Conseil d'Administration, beaucoup d'entre eux ont également consacré du temps à l'engagement associatif : dans les comités locaux, dans les commissions thématiques, lors des forums et ateliers...

La Commission de Contrôle financier

Elle veille aux bonnes pratiques d'Alptis en matière de gestion et d'investissement.

La Commission Technique

Elle garantit la prise en compte des attentes des adhérents dans le processus de création et d'aménagement des produits. En 2010, la Commission Technique a travaillé sur les thèmes suivants :

- contribution aux réflexions sur la nouvelle offre Santé 2011,
- présentation des attentes clients et distributeurs 2010,
- consultation sur les nouvelles offres de services de partenaires Alptis,
- propositions de revalorisation des anciennes garanties santé.

La Commission Qualité et Communication

Elle assure la qualité et la clarté des informations transmises aux adhérents, et étaye ses propositions grâce à des baromètres de satisfaction. La dernière enquête indique que près de 92 % des adhérents sont satisfaits de nos services.

En 2010, la commission a réfléchi au projet d'amélioration de l'espace adhérent : adherent.alptis.org, dans l'objectif d'augmenter son utilisation.

La Commission Animation

Elle développe la vie associative du groupe Alptis, en s'appuyant sur le réseau des comités locaux d'adhérents. En 2010, la Commission Animation a renforcé sa présence auprès de ces comités avec l'intégration de 6 nouveaux animateurs régionaux. Elle a travaillé sur l'accueil et la formation des adhérents bénévoles, ainsi que les actions de partenariat et communication.

En 2010, 78 actions de prévention - conférences, forums, ateliers - ont été organisées sur l'ensemble du territoire, contre 62 en 2009, soit une augmentation de 25 % : ces actions traduisent l'engagement d'Alptis pour promouvoir des comportements responsables en matière de santé. Une nouvelle dynamique a été engagée en 2010, afin de développer des actions concrètes de prévention, réservées aux adhérents Alptis, de type forum ou atelier. Notre association a également poursuivi ses relations avec certains partenaires comme par exemple l'INSV (Institut National du Sommeil et de la Vigilance) ou l'AHF (Association Hémochromatose France).

Enfin, nous avons été partenaires de "Run in Lyon", un événement grand public qui a rassemblé plus de 10 000 participants en octobre 2010, en associant course à pied et prévention santé.

La Commission Sociale

Elle aide ponctuellement les adhérents en difficulté (étalement du paiement des cotisations, aide à l'achat de matériel de soins...). Ses membres travaillent en étroite collaboration avec l'assistante sociale d'Alptis, qui étudie et prépare les dossiers en amont de chaque réunion de la commission.

La richesse associative de notre groupe s'incarne également dans l'**Observatoire Alptis de la Protection sociale**, centre d'études et de recherches sur le monde des travailleurs indépendants et des petites entreprises. En 2010, les membres de l'Observatoire ont notamment étudié l'évolution de la féminisation des professions indépendantes. Un numéro dédié de la Lettre de l'Observatoire a été adressé à 10 000 exemplaires, auprès des parlementaires, députés et sénateurs, ainsi qu'à une sélection de femmes travailleurs indépendants.

Comme chaque année, le **GRAP** (Groupement des Associations de Prévoyance) s'est réuni deux fois en 2010. A travers ses travaux et ses échanges, il est le gardien de l'éthique associative et des valeurs qui animent les adhérents d'Alptis.

Enfin, l'année 2010 a été marquée par le transfert du siège social de notre Groupe, à Lyon, du 33 au 25 cours Albert Thomas : les équipes Alptis ont intégré de nouveaux locaux, plus fonctionnels.

Conclusion

L'année 2011 est aussi celle du 35^e anniversaire de l'association Alptis, née à Lyon en 1976 par la volonté de quelques travailleurs indépendants. Depuis notre création, nous avons veillé à apporter des réponses adaptées aux attentes et aux besoins spécifiques de nos adhérents en matière de protection sociale, tout en préservant des valeurs intangibles : innovation, indépendance, transparence et prévenance.

Au sein du groupe Alptis, avec les autres associations créées au fil des années pour répondre aux besoins particuliers de publics spécifiques - Alptis Seniors, Alptis Entreprises, Alptis Frontaliers - et aux côtés de l'Apti, venue nous rejoindre, nous avons su faire vivre et prospérer un modèle de gouvernance unique dans l'univers de l'assurance de personnes, tout en poursuivant notre développement.

La dimension associative place nos adhérents au cœur de notre mouvement. Elle est aussi la meilleure garante de la pérennité et de la qualité des services et des produits que nous leur apportons au quotidien.

Résolution soumise au vote : l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral pour l'exercice 2010, décide d'en approuver les termes dans toutes ses dispositions.

2 • Rapport financier

Comme chaque année, nous vous soumettons les comptes de l'Association Alptis sur lesquels vous avez à vous prononcer.

Compte de résultat

Recettes

Les droits d'entrée et les cotisations d'association s'élèvent à 2 484 453 € contre 2 480 294 € en 2009. L'équilibre est maintenu par un accroissement des droits d'entrée en raison de nouvelles adhésions. Ces nouvelles adhésions se répercuteront sur les cotisations statutaires de l'année 2011.

Charges

Une gestion rigoureuse des charges d'exploitation a permis de faire diminuer ce poste de 8 % en 2010. 52 % des dépenses ont été consacrées, d'une part à l'animation du réseau de bénévoles (réunions des comités locaux, formation et réunion des Présidents de comités, réunions de la Commission Animation...), d'autre part, au déploiement de rendez-vous associatifs auprès de nos adhérents et du grand public : conférences, ateliers et forums. Ces actions ont permis aux adhérents de bénéficier d'une information pratique sur différents thèmes de prévention choisis par la Commission Animation, mais également de se rencontrer et d'échanger.

Résultat d'exploitation

Il s'établit à - 4 233 €, soit un accroissement de 232 619 € par rapport à 2009.

Résultat des SCI

Une restructuration a entraîné une baisse des résultats sur l'année 2010. En effet :

- sur 2009, les immeubles du 33 cours Albert Thomas et du 25 cours Albert Thomas étaient loués ;
 - ce dernier immeuble avait été acquis pour répondre aux besoins d'extension liés au développement : le 33 cours Albert Thomas ne permettait pas de regrouper tous les services ;
 - à la suite du déménagement des équipes en 2010, l'immeuble du 33 cours Albert Thomas est resté vacant une partie de l'année.
- Ainsi les résultats des SCI sont impactés par un manque de revenus de quelques mois. La situation se régularisera sur 2011, puisque des contrats de location sont signés pour l'immeuble du 33 cours Albert Thomas.

Résultat financier

Les taux très bas sur le marché monétaire génèrent des produits financiers en retrait de 37 833 € par rapport à 2009. Nous vous rappelons que les placements de la trésorerie sont réalisés sur des supports sans risques.

Résultat courant

Il ressort à 221 266 €.

Fiscalité

Notre association est fiscalisée au titre de l'impôt sur les sociétés, pour un montant de 80 104 €. L'excédent dégagé est de 141 409 €. Nous vous proposons d'affecter cette somme au fonds associatif.

Depuis 2003, nous avons opté pour l'intégration fiscale en matière d'impôt sur les sociétés. L'association Alptis est la mère d'un groupe comprenant Alptis Assurances et c-mon-assurance.com :

- Alptis Assurances est l'outil professionnel au service des associations ;
- c-mon-assurance.com assure depuis 2007 le développement direct d'Alptis sur internet. L'activité, en phase de croissance dégage un résultat négatif conforme au plan de développement et génère, dans le cadre de l'intégration fiscale une économie d'impôt qui bénéficie à c-mon-assurance.com.

Bilan

Actif

L'association détient les participations suivantes :

• ALPTIS ASSURANCES	10 937 221 €
• SCI ALPTIS IMMOBILIER	1 088 432 €
• SCI LES MANSARDES	246 100 €
• SAS c-mon-assurance.com	123 000 €

L'association a participé à une augmentation de capital pour c-mon-assurance.com d'un montant de 17 000 €, libéré du quart au 31/12/2010.

L'actif circulant comprend :

- les disponibilités et les placements de la trésorerie pour 6 922 527 € ;
- les créances qui sont essentiellement des opérations intragroupe.

Passif

Il est constitué pour l'essentiel des capitaux propres pour un montant de 17 466 797 €.

Les dettes, d'un montant de 2 935 832 €, sont principalement des opérations intragroupe.

Situation financière de l'association Alptis

Compte de résultat	31/12/2010	31/12/2009
Produits		
Cotisations d'association	2 258 974,05	2 301 005,12
Droits d'entrée	225 478,83	179 289,29
Produits divers	23 957,47	18 770,28
Total	2 508 410,35	2 499 064,69
Charges		
Achats et charges externes	2 087 074,48	2 277 748,84
Impôts et taxes	29 429,58	33 681,85
Salaires et charges sociales	310 998,91	359 512,56
Amortissements et provisions	30 785,52	13 061,09
Autres charges d'exploitation	54 354,45	51 912,63
Total	2 512 642,94	2 735 916,97
Résultat d'exploitation	- 4 232,59	- 236 852,28
Quote-part de résultat SCI	142 431,27	202 810,51
Produits financiers	83 211,39	120 900,99
Charges financières	143,86	
Résultat financier	83 067,53	120 900,99
Résultat courant	221 266,21	86 859,22
Produits exceptionnels	246,52	171,43
Charges exceptionnelles		37,52
Résultat exceptionnel	246,52	133,91
Impôts sur les bénéfices	80 142,00	38 782,00
Intégration fiscale	- 38,00	- 14 212,00
Excédent	141 408,73	62 423,13

Bilan	31/12/2010	31/12/2009
ACTIF		
ACTIF IMMOBILISÉ	12 442 786,94	12 444 842,39
Immobilisations incorporelles	36 079,62	57 532,24
Immobilisations corporelles	5 270,20	9 558,03
Immobilisations financières	12 401 437,12	12 377 752,12
ACTIF CIRCULANT	7 961 833,36	7 163 078,50
Créances	960 834,39	954 739,15
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	6 922 527,26	6 106 763,68
COMPTES DE RÉGULARISATION	78 471,71	101 575,67
TOTAL DE L'ACTIF	20 404 620,30	19 607 920,89
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES	17 466 796,55	17 325 517,81
Fonds associatif	17 194 408,21	17 131 985,08
Fonds de solidarité	130 979,61	130 979,61
Excédent de l'exercice	141 408,73	62 423,13
Amortissements dérogatoires		129,99
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 991,81	
DETTES	2 935 831,94	2 282 403,08
Dettes	2 854 831,94	2 201 403,08
Comptes de régularisation	81 000,00	81 000,00
TOTAL DU PASSIF	20 404 620,30	19 607 920,89

3 • Rapports du Commissaire aux comptes

Rapport général

Aux adhérents de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ALPTIS ASSOCIATION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I • Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II • Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant : la note rappelant les règles et méthodes comptables en page 9 de l'annexe des comptes expose les modalités de comptabilisation et de dépréciation des titres de participation. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable retenue ainsi que sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III • Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport financier.

Fait à Villeurbanne, le 7 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes
ORFIS BAKER TILLY SA
Bruno GENEVOIS

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Aux adhérents de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Villeurbanne, le 7 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes
ORFIS BAKER TILLY SA
Bruno GENEVOIS

4 • Approbation des comptes de l'exercice 2010, quitus au Conseil d'Administration et affectation du résultat

Résolution soumise au vote : l'Assemblée Générale décide d'approuver les comptes de l'exercice 2010, qui font apparaître un excédent de 141 408,73 € et un total de bilan de 20 404 620,30 €, et donne quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé. Elle décide en outre d'affecter l'excédent au fonds associatif.

5 • Fixation des cotisations d'association pour 2012

Le Conseil d'Administration propose de ne pas augmenter les cotisations d'association 2012.

Résolution soumise au vote : l'Assemblée Générale approuve les montants suivants pour les cotisations d'association 2012 :

Proposition de fixation de la cotisation d'association pour 2012	
Contrats à prime unique	60,00 € en une fois
Gammes Santé de base	1,55 € par mois
Gammes Santé supérieure	2,70 € par mois
Gammes Prévoyance (contrats à primes viagères ou temporaires*)	1,00 € par mois (*pendant la période de cotisation prévue au contrat)
Contrats Retraite	0,01 % des encours
Droit d'entrée	11,00 €

6 • Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

• **6 postes à renouveler** : ceux de Bernard Bonnin, Henri Chavot, Georges Coudert, Francis Dupont, Alain Geniteau et Christian Mathon.

• **3 postes à pourvoir** : ceux de Jean-Paul Alary, Joëlle Freulon et Gérard Jammes. Jean-Paul Alary et Gérard Jammes ont changé de garantie et sont désormais rattachés à une autre association du groupe Alptis. Joëlle Freulon a souhaité conserver son poste d'administrateur au sein d'Alptis Entreprises.

Candidature au Conseil d'Administration - extrait de l'article 9 des statuts :

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé d'une part de douze membres adhérents au moins et de vingt quatre membres adhérents au plus, élus par l'Assemblée Générale Ordinaire et d'autre part du Président du Groupement dont il est fait mention à l'article 3, membre de droit, ou son représentant. Les candidatures, pour être recevables, doivent émaner d'adhérents membres de l'association depuis un an au moins et à jour de leurs cotisations.

Sous réserve du respect des dispositions de l'article L.141-7 du Code des assurances, le Conseil d'Administration de l'association est composé exclusivement d'adhérents :

- jouissant de leurs droits civiques ;
- sauf dérogation qui serait accordée par le Conseil d'Administration, ne recevant aucune rétribution, quelle qu'en soit la nature et la forme, et ne détenant aucun intérêt (direct ou indirect) ni mandat, social ou autre, dans un organisme d'assurance et/ou de retraite, ou dans tout autre organisme, qu'elle qu'en soit la forme, ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire à celui de l'association, à moins que l'association fasse elle-même partie de cet organisme, ou qu'elle soit membre du même groupement que lui.

Résolution soumise au vote : l'Assemblée Générale nomme _____ en qualité de membres du Conseil d'Administration pour une durée de 4 ans.

7 • Nomination de la Commission de contrôle

Les membres actuels sont Roger Chevallot, Jean-Claude Lecourbe et Ahmed Mahamid.

Commission de contrôle - extrait de l'article 15 des statuts
L'Assemblée Générale peut nommer chaque année une Commission de Contrôle composée de deux à cinq adhérents. Les membres de cette Commission de Contrôle sont choisis en dehors des membres du Conseil d'Administration sortant ou en exercice.

Résolution soumise au vote : l'Assemblée Générale nomme _____ en qualité de seuls membres de la Commission de Contrôle pour 2011/2012.

8 • Délégation de l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration pour la signature des avenants aux contrats d'assurance de groupe

Conformément à l'article R.141-6 du Code des assurances, l'Assemblée Générale a seule qualité pour autoriser la signature d'avenants aux contrats d'assurance de groupe souscrits par l'association et relevant du champ d'application de l'article L.141-7 du même code (contrats d'assurance sur la vie ou de capitalisation à adhésion facultative). Elle peut toutefois déléguer au Conseil d'Administration, pour une durée qui ne peut excéder 18 mois, le pouvoir de signer un ou plusieurs avenants dans les matières que la résolution définit.

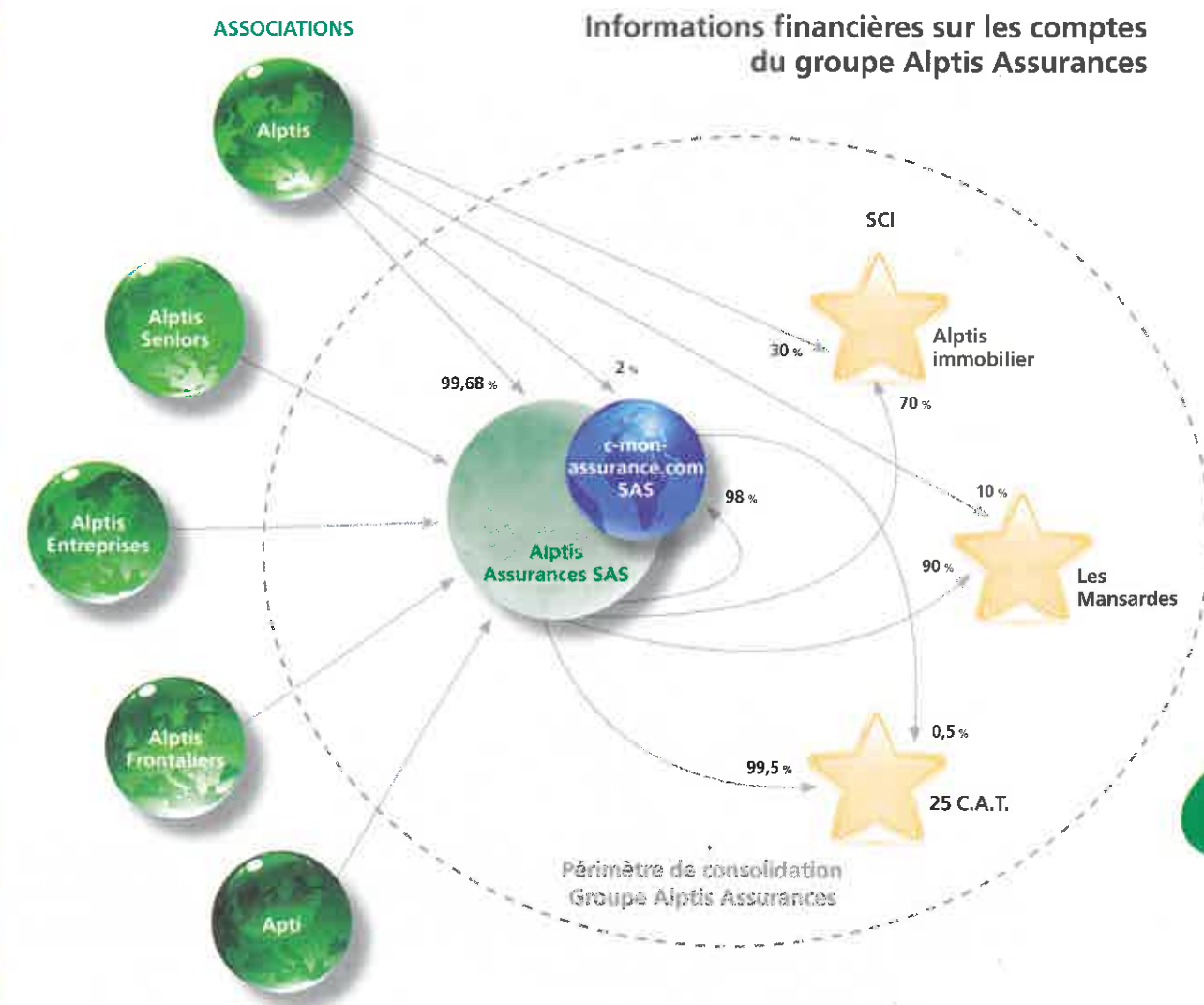
Le Conseil d'Administration exerce ce pouvoir dans la limite de la délégation donnée par l'Assemblée Générale, et en cas de signature d'un ou plusieurs avenants, il en fait le rapport à la plus prochaine Assemblée. A cet égard, il est confirmé à l'Assemblée Générale qu'il n'y a pas eu de mise en place d'avenant aux contrats groupe relevant de l'article L.141-7 sur l'exercice 2010.

Résolution soumise au vote : l'Assemblée Générale de l'Association confirme la délégation confiée au Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article R.141-6 du Code des assurances, de négocier et de signer un ou plusieurs avenants aux contrats de groupe souscrits par l'Association. Cette délégation de pouvoir d'une durée de 18 mois renouvelable porte sur l'ensemble des contrats de groupe souscrits par l'Association pour la réalisation de son objet social. L'Assemblée Générale autorise, en outre, le Conseil d'Administration, à subdéléguer les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de la présente délégation à toute personne morale qu'il lui plaira selon les modalités définies précédemment. L'ensemble des avenants signés par le Conseil d'Administration de l'Association, ou par son mandataire, feront l'objet d'un rapport porté à la connaissance de la plus proche Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article R. 141-6 du Code des assurances.

9 • Réponses aux questions posées par écrit

Tout adhérent désirant poser une question à laquelle il souhaite obtenir une réponse lors de l'Assemblée Générale, doit le faire par écrit avant le 23 septembre 2011, à l'adresse ci-dessous :

Alptis Association • à l'attention d'Annie Mélinand • 25, cours Albert Thomas - 69003 Lyon
Seules les questions d'intérêt général seront présentées à l'Assemblée. ■



Bilan consolidé au 31/12/10
Groupe Alptis Assurances

ACTIF	31/12/10	31/12/09
Capital souscrit non appelé	12 750,00	19 500,00
ACTIF IMMOBILISE	18 662 555,76	18 015 983,06
Immobilisations incorporelles	1 514 726,18	1 431 191,88
Immobilisations corporelles		
Terrains	1 660 012,29	1 637 512,29
Constructions	13 050 809,11	13 426 305,08
Autres immobilisations corporelles	1 894 882,91	993 772,58
Immobilisations financières		
Autres immobilisations financières	542 125,27	527 201,23
ACTIF CIRCULANT	67 049 640,69	64 497 629,45
Créances		
Avances apporteurs d'affaires	2 173 041,58	1 376 436,96
Avances autres fournisseurs	137 119,50	58 800,30
Clients porteurs de risques	14 609 133,60	14 838 614,19
Autres clients et comptes rattachés	845 076,39	998 499,03
Personnel et organismes sociaux	22 893,53	22 594,29
État impôts et taxes	4 468,00	2 085,33
État impôts différés	1 075 488,31	819 121,22
Autres créances	1 068 469,26	1 131 564,34
Trésorerie		
Valeurs mobilières de placement	35 684 656,53	40 446 021,98
Disponibilités	10 457 443,65	3 928 513,79
Comptes de régularisation		
Charges constatées d'avance	971 850,34	875 378,02
TOTAL ACTIF	85 724 946,45	82 533 112,52

 Bilan consolidé au 31/12/10
Groupe Alptis Assurances

PASSIF	31/12/10	31/12/09
CAPITAUX PROPRES (part groupe)	34 997 610,62	31 180 022,06
Capital social	10 000 000,00	10 000 000,00
Réserves groupe	21 180 069,45	18 169 998,74
Résultat groupe	3 817 541,17	3 010 023,32
INTÉRÊTS MINORITAIRES	1 045 735,59	1 075 642,71
Réserves hors groupe	961 888,14	957 808,42
Résultat hors groupe	83 847,45	117 834,29
PROVISIONS / RISQUES ET CHARGES	2 135 407,59	1 957 242,31
Provisions pour risques et charges	1 804 717,90	1 741 015,10
Provision pour charge d'impôts différés	330 689,69	216 227,21
DETTES	47 546 192,65	48 320 205,44
Concours bancaires courants	71 866,57	95 273,62
Emprunts et dettes financières diverses	9 444 670,83	10 064 820,84
Fournisseurs apporteurs d'affaires	3 746 491,64	3 471 664,92
Autres fournisseurs et comptes rattachés	2 898 380,51	2 537 929,14
Personnel et organismes sociaux	4 913 168,47	3 460 945,58
État impôts et taxes	615 059,90	596 071,06
Porteurs de risques	19 615 621,65	22 001 087,11
Associés comptes courants	699 026,45	160 815,88
Autres dettes	5 355 684,75	5 512 422,10
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	186 221,88	419 175,19
TOTAL PASSIF	85 724 946,45	82 533 112,52

 Compte de résultat consolidé au 31/12/10
Groupe Alptis Assurances

	31/12/10	31/12/09
Production vendue	60 370 204,99	58 256 942,69
Production Immobilisée	62 743,00	217 150,00
Autres produits	2 446 689,98	1 356 307,56
Total produits d'exploitation	62 879 637,97	59 830 400,25
Autres achats et charges externes	31 851 128,97	31 099 255,63
Impôts et taxes	2 689 711,75	2 712 111,14
Charges de personnel	19 193 511,71	17 905 593,89
Amortissements et provisions	3 108 849,51	2 878 970,29
Autres charges	338 879,87	323 056,80
Total charges d'exploitation	57 182 081,81	54 918 987,75
RÉSULTAT EXPLOITATION	5 697 556,16	4 911 412,50
Produits financiers	500 488,70	598 093,08
Charges financières	438 859,22	492 803,96
RÉSULTAT FINANCIER	61 629,48	105 289,12
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	5 759 185,64	5 016 701,62
Produits exceptionnels	257 297,43	34 677,56
Charges exceptionnelles	69 211,75	517 653,16
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	188 085,68	- 482 975,60
Impôts sur les bénéfices	2 115 684,00	1 375 403,00
Impôts différés	- 69 801,30	30 465,41
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	3 901 388,62	3 127 857,61
Intérêts minoritaires	83 847,45	117 834,29
Résultat net (part du groupe)	3 817 541,17	3 010 023,32

 EXTRAIT DU RAPPORT DE
GESTION DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ET
EXTRAORDINAIRE
DU 23 JUIN 2011

L'activité

Les produits d'exploitation se sont accrus en 2010 de 5,10 % par rapport à l'exercice précédent et ressortent à 62 879 638 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 57 182 082 € et progressent globalement de 4,12 %.

Les achats et charges externes sont maîtrisés avec une progression de 2,42 %, malgré l'impact de notre fort développement et du déménagement de nos équipes de Lyon, et s'élèvent à 31 851 129 €.

Les charges de personnel, en progression de 7,2 % à 19 193 511 €, sont impactées par le développement de l'activité du groupe et la montée en puissance de c-mon-assurance.com. L'effectif salarié moyen s'élève à 345 contre 331 pour l'exercice précédent.

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation est largement positif à 5 697 556 € contre 4 911 412 € en 2009, soit une progression de 16 %.

Les produits financiers ressortent à 500 489 € contre 598 093 € en 2009. En légère baisse, ils sont impactés par la stabilisation à un niveau très bas des taux monétaires. Les charges financières intègrent, en année pleine, le coût de financement de l'immeuble du 25 cours Albert Thomas, acquis en fin d'exercice 2007, pour un montant de 426 909 €.

Le résultat net de l'ensemble consolidé après impôts ressort à 3 901 389 € contre 3 127 858 € en 2009, soit une forte progression de 25 %.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Le succès de notre nouvelle gamme santé lancée fin 2010 nous laisse espérer un fort développement de nos ventes en 2011. Nous devons être vigilants sur l'évolution des charges et des ressources à engager pour faire face à la croissance de l'activité.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

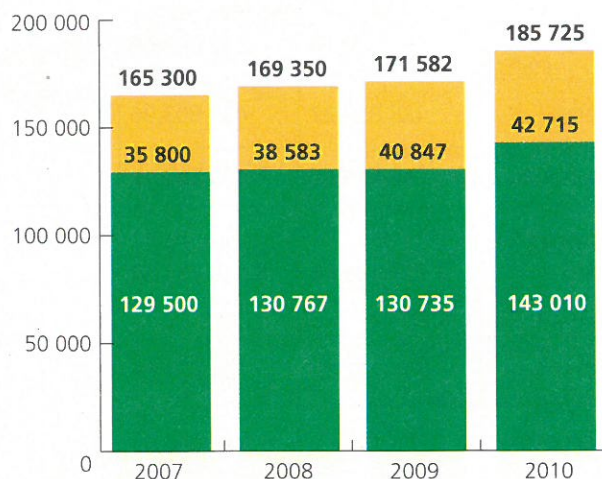
Depuis le 31 décembre 2010, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Analyse de la situation financière du Groupe

Les emprunts et dettes financières diverses comprennent pour un montant de 7 850 724 € le retraitement du crédit bail immobilier contracté en décembre 2007 afin de financer l'acquisition d'un immeuble pour faire face à la croissance.

La situation financière fait apparaître une autonomie et un niveau de trésorerie satisfaisants. Au 31 décembre 2010, le montant des placements et des disponibilités s'établissait à 46 142 100 € contre 44 374 536 € au 31 décembre 2009. Notre endettement et nos comptes de dettes n'appellent pas de remarque particulière.

Focus sur les adhérents.



Évolution du nombre des adhérents de l'ensemble des associations Alptis
(au 31 décembre)

